



Ahloul-hadith présente :

Annotations sur les recommandations de Loqmân, le sage, à son fils.

Traduction d'une conférence donnée par le grand savant, l'érudit,
le docteur Rabi' ibn hadi Al-madkhali, qu'Allah le préserve.

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Allah, le Très Haut, dit dans le coran :

{Et lorsque Loqmân dit à son fils tout en l'exhortant : « Ô mon fils, ne donne pas d'associés à Allah, car l'association [à Allah] est vraiment une injustice énorme » Nous avons commandé à l'homme [la bienfaisance envers] ses pères et mères, sa mère l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine, son sevrage a lieu à deux ans. « Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est la destination. Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas, mais reste avec eux, ici-bas, de façon convenable. Et suis le sentier de celui qui se tourne vers Moi. Vers Moi, ensuite est votre retour, et alors Je vous informerai de ce que vous faisiez » « Ô mon enfant, fût-ce le poids d'un grain de moutarde, au fond d'un rocher, ou dans les cieux ou dans la terre, Allah le fera venir. Allah est infiniment Doux et Parfaitement Connaisseur. Ô mon enfant, accomplis la prière et commande le convenable, interdis le blâmable et endure ce qui t'arrive avec patience. Telle est la résolution à prendre dans toute entreprise ! Et ne détourne pas ton visage des hommes, et ne foule pas la terre avec arrogance : car Allah n'aime pas le présomptueux plein de gloriole. Sois modeste dans ta démarche, et baisse ta voix, car la plus détestée des voix, c'est bien la voix des ânes»}. (31/13 à 19)

Louange à Allah, que Ses prières et sa paix soient sur le Messager d'Allah, sur sa famille, ses compagnons et ceux qui suivent la direction qu'il a indiquée aux hommes.

J'ai souhaité porter une attention particulière sur ces sublimes versets qui réunissent des enseignements touchant à la fois à la croyance, au culte, à la vertu et à l'obligation d'ordonner le bien et d'interdire le mal. Ils font partie de ces merveilleux versets sur lesquels il convient de méditer afin de parfaire notre croyance, notre culte et notre morale. Car, certes, si nous étudions ce n'est que pour mettre en pratique ce savoir afin que notre éthique soit celle dictée par le Livre d'Allah, la Tradition de Son Messager et qu'elle soit inspirée de la vie du Prophète salallahu 'alayhi wa sallam.

Allah le Très Haut, béni soit-Il, mentionne les bienfaits qu'Il a attribués à Loqmân. Appelé Loqmân le sage, connu pour cette vertu sans cesse liée à son nom, et nommé ainsi car Allah a Lui-même attesté qu'Il lui avait accordé la sagesse. Or pour cette grâce, Loqmân se doit de remercier Allah. Ainsi a été posée une règle quand Allah le Très Haut, gloire à Lui, dit *{...car quiconque est reconnaissant, n'est reconnaissant que pour lui-même...}* (31/12)

En effet, c'est celui qui est reconnaissant qui profite de sa reconnaissance, non pas Allah qui se passe des hommes. Si les hommes Lui sont reconnaissants ce n'est que dans leur intérêt, et s'ils font preuve d'ingratitude, c'est à leur détriment car leur reconnaissance ne Lui est d'aucune utilité, et leur ingratitude ne Lui fait aucun tort. Ceci comme nous l'avons déjà vu à maintes reprises comme dans la parole prophétique rapportée par Abou Dharr : « j'ai entendu le prophète salallahu 'alayhi wa sallam nous informer qu'Allah a dit » : *« Ô mes créatures ! Vous n'avez pas le pouvoir de Me nuire, ni celui de M'être utiles. »*

Cette règle est présente dans le Coran et dans la Tradition prophétique :

{Quiconque fait une bonne œuvre, c'est pour son bien. Et quiconque fait le mal, il le fait à ses dépens. Ton Seigneur, cependant, n'est point injuste envers les serviteurs} (41/46)

Allah a tout d'abord loué Loqmân pour lui avoir attribué la sagesse, puis Il a mentionné cette règle fondamentale, puis Il a mis en valeur quelques-unes des sagesse qu'Il lui a accordées :

{Et lorsque Loqmân dit à son fils, tout en l'exhortant : « Ô mon fils, ne donne pas d'associés à Allah, car l'association [à Allah] est vraiment une injustice énorme.} (31/13)

La sagesse consiste à mettre chaque chose à sa place. Qualité présente chez Loqmân, ainsi que chez tout prêcheur sage qui met chaque chose à sa place. Et tous les prophètes étaient des savants dotés de cette sagesse - mettre chaque chose à sa place - qu'ils mettaient en pratique dans leur appel à l'islam et leurs enseignements aux hommes.

Cette sagesse implique notamment de commencer par le plus important, l'affaire la plus dominante, comme ceci apparaît dans la parole prophétique rapportée par Mou'adh. Le Messager d'Allah (salallahou 'alayhi wa sallam) y explique la voie à suivre dans l'appel à l'islam : « *Tu te rends vers un peuple des gens du Livre [juifs et chrétiens] alors invite-les d'abord à attester qu'il n'y a d'autre divinité digne d'adoration qu'Allah...* »

Puis il (salallahou 'alayhi wa sallam) mentionna la prière et la zakât [l'impôt obligatoire]. Loqman fit de même, il invita son fils au tawhîd (l'unicité d'Allah), le mit en garde contre toute association dans Son adoration, puis après cela seulement il lui ordonna d'accomplir la prière, et lui montra la nécessité d'ordonner le bien et d'interdire le mal. Le fait qu'il ait suivi la voie des prophètes, dans leur appel à l'islam et dans leur enseignement des préceptes religieux, prouve sa sagesse. En effet, comme eux, il a débuté par le plus important, puis ce qui suit par ordre d'importance.

Il n'y a aucun doute que la croyance (al 'aqîdah), l'unicité d'Allah (at tawhîd), et le fait de purifier les esprits et les sociétés de toute association dans le culte est la base fondamentale. Commencer par autre chose que ce fondement est interdit. Et quiconque s'en écartera et inventera d'autres voies qui se détournent du chemin des prophètes, celui-là s'égarera très certainement du droit chemin.

{Ne donne pas d'associés à Allah, car l'association [à Allah] est une injustice énorme}.

Il n'y a pas de pire injustice que de donner des associés à Allah le Très Haut, béni soit-Il, car c'est un péché qu'Il ne pardonne pas. *{Certes Allah ne pardonne pas qu'on lui donne quelque associé. A part cela, Il pardonne à qui Il veut.} (4/48).*

Et *{Quiconque donne des associés à Allah [dans Son adoration], c'est comme s'il tombait du haut du ciel et que les oiseaux le happaient, ou que le vent le précipitait dans un abîme très profond.} (22/31)*

Et aussi *{Donner des associés [à Allah] est une injustice énorme} (31/13)*

'Abd Allah, qu'Allah l'agrée, nous rapporte ceci : « *Lorsque le verset {Ceux qui ont cru et qui n'ont pas habillé leur foi d'une injustice} (6/82) fût révélé, il jeta dans l'embarras les compagnons du Prophète (salallahou 'alayhi wa sallam).*

Ils dirent : « *Qui d'entre nous n'a jamais été injuste avec lui-même ?* »

Le messager d'Allah (salallahou 'alayhi wa sallam) dit alors : « Ce n'est pas ce que vous pensez, mais plutôt comme l'a dit Loqmân à son fils. » : *{Ô mon fils ne donne pas d'associés à Allah, car l'association [à Allah] est vraiment une injustice énorme}* (Al-Boukhari, 6538).

Ainsi il leur montra que le terme chirk (association), lorsqu'il est utilisé seul, vise la grande association (chirk al-akbar), cet acte de mécréance qui fait mériter à son auteur la colère d'Allah et le châtement éternel, ce péché qui ne peut être pardonné [sauf par un repentir sincère]. Pour cela, Loqmân dit à son fils : « *Donner des associés à Allah est vraiment une injustice énorme.* »

Ensuite Allah le Très Haut, béni soit-Il, inséra une Parole qui n'entre pas dans la recommandation de Loqman, le sage, à son fils.

Certes Allah le Très Haut, béni soit-Il, lie dans de nombreux versets le droit des parents au Sien. Le rappel du droit des parents vient immédiatement après la mention du droit d'Allah: *{Adorez Allah, ne lui donnez pas d'associés et agissez avec bonté envers vos parents}* (4/36)

{et Allah a décrété : n'adorez que Lui et agissez avec bonté envers les parents} (17/23)

Et ici, Allah mentionne la recommandation de Loqmân à son fils, puis la fait suivre par ces Paroles : *{Nous avons commandé à l'homme [la bienfaisance envers] ses père et mère ; sa mère l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine ; son sevrage a lieu à deux ans. « Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est la destination. »}* (31/14)

Allah recommande à l'homme de respecter le droit de ses parents, c'est-à-dire qu'il soit bon envers eux. Il met en évidence les raisons pour lesquelles il doit les remercier et reconnaître leurs droits. Il montre alors ce que la mère, envers qui Allah recommande de la bonté, endure comme difficulté. *{Sa mère l'a porté peine sur peine}* c'est-à-dire faiblesse après faiblesse. Faible de constitution, la femme doit aussi subir les douleurs de la grossesse, ses difficultés, ses peines comme le vomissement, les étourdissements, les envies de la femme enceinte et ainsi de suite. Puis viennent les douleurs de l'accouchement *{Elle l'a porté avec difficulté puis l'a accouché avec difficulté}* (46/15) .

Douleur, peine et même danger car elle peut en mourir. Ensuite, elle l'élève, veille auprès de lui. Allah change alors son sang en un lait d'allaitement. Or il n'y a pas mieux pour élever un enfant et pour sa croissance que le lait maternel. Grossesse, accouchement, ceci avec peine, difficultés et douleurs. Ajouté à cela l'éducation, la garde, l'attention, les veilles nocturnes, la fatigue, les pleurs et les douleurs. C'est pourquoi tu dois compenser cela, et c'est pour cela qu'Allah a lié la reconnaissance envers Lui avec la reconnaissance envers les parents. *{Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est la destination}* (31/14)

Et si tu ne respectes pas le droit d'Allah, et tu n'es pas reconnaissant envers Lui ainsi que tes parents, alors tu seras châtié pour avoir manqué à ces droits ou les avoir négligés.

{Vers Moi est la destination} dans cette partie du verset, il y a une menace. Allah va te demander des comptes sur ce que tu as fait dans cette vie. As-tu été reconnaissant envers Allah ? As-tu rempli les devoirs qu'Allah a prescrits ? Et parmi les plus importants, après les devoirs envers Allah et Son Prophète : le droit des parents.

Je jure par Allah qu'un jugement t'attend si tu agis mal avec tes parents, en ne remplissant ni tes devoirs envers Allah, ni ceux envers tes parents. Allah ne t'a pas créé ainsi en vain, sans but, mais Il t'a créé afin que tu L'adores, que tu Lui obéisses et que tu t'éloignes de Ses interdits. Et parmi ses ordres, la bonté envers les parents, après avoir respecté les droits d'Allah.

Car Allah ne néglige pas la moindre action, et Il ne commet pas la moindre injustice. Ensuite Allah le Très Haut, bénis soit-Il, poursuit en disant *{et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas ; mais reste avec eux ici bas de façon convenable. Et suis le sentier de celui qui se tourne vers Moi.}* (31/15) S'ils t'ordonnent de désobéir à Allah, et de commettre un petit ou un grand péché - sachant que le plus grand péché est le fait de donner des associés à Allah -, alors ne leur obéis pas. Ils n'ont aucun droit de t'ordonner de désobéir à Allah, qu'il s'agisse de chirk ou de tout autre péché : « Il est interdit d'obéir à une créature si cela implique de désobéir au Créateur. » (Rapporté par Muslim (1840), et Ahmed dont c'est la version (20675)).

A l'inverse, s'ils t'aident à obéir à Allah, en t'orientant et en t'inculquant une éducation saine, alors ils en seront récompensés. Mais s'ils dévient, vont à ton encontre et s'efforcent de te faire adopter des associés à Allah, le Tout Puissant, alors dans ce cas, ils ne méritent aucune obéissance. La piété filiale reste, quant à elle, obligatoire. Même s'ils te nuisent pour te forcer à renier Allah Tout Puissant, tu ne dois pas oublier leur droit : *{mais comporte toi avec eux, ici bas, de façon convenable}* c'est-à-dire que tu dois agir envers eux avec bonté et respect, subvenir à leurs besoins même s'ils sont mécréants. Tu dois leur obéir, tant que ceci ne conduit pas à un péché, être à leur service, répondre à leurs besoins et leurs demandes. Ceci est le comportement qu'il convient d'avoir avec eux. Tu dois répondre à toute demande venant d'eux qui n'implique pas de désobéissance à Allah.

Les droits des parents demeurent toujours, même s'ils pratiquent une innovation religieuse ou donnent des associés à Allah. Il est obligatoire pour toi d'agir envers eux, dans cette vie, avec bonté. Ensuite tu dois suivre la voie de ceux qui se tournent vers Allah.

{Et suis le sentier de celui qui se tourne vers Moi}. Tu reviens à Allah le Très Haut, béni soit-Il, tu Lui obéis et tu L'adores en suivant la voie de ceux qui se tournent vers Lui comme les prophètes, et ceux qui les ont suivis parmi les savants qui étaient de bons conseillers et les hommes vertueux. Ainsi tu es attentif au droit d'Allah et au droit des hommes car ceci est la voie de ceux qui se tournent vers Allah, la voie de ceux qui se repentent à Allah. Ils respectent les droits d'Allah et ceux de Ses créatures, comme le fait d'ordonner le bien et d'interdire le mal, d'appeler les gens à l'islam, ainsi que d'autres choses encore qui rapprochent le repentant de son Seigneur.

C'est-à-dire l'unicité d'Allah (tawhid), les actes d'adoration, le bon comportement ainsi que tout le bien que renferme la législation islamique (chari'a) et le mal qu'elle a interdit, en premier lieu le fait de donner à Allah des associés, le fait de se détourner du chemin des Messagers ou de les entraver dans leur mission. Ainsi est celui qui se repent à Allah, il ne cesse de revenir vers Allah. S'il commet un péché, il se repent sincèrement à Allah, adhérant au meilleur des discours, qui n'est autre que le Message apporté par les Envoyés d'Allah, que les prières et la paix d'Allah soient sur eux. Message consistant à appeler les hommes à adorer Allah Seul, à combattre toute forme d'association dans l'adoration et à se soumettre aux ordres et interdits prescrits par Allah, le Seigneur de l'univers.

{Vers Moi ensuite est votre retour, et alors Je vous informerai de ce que vous faisiez} (31/15). Tous les hommes retourneront vers Allah le Très Haut, béni soit-Il. Il leur énumèrera et les informera de tout ce qu'ils faisaient, et parmi cela : est-ce que l'enfant a été bienfaisant envers ses parents ? Est-ce que les parents se tenaient sur la véritable religion d'Allah ? Allah les interrogera sur ce chirk qu'ils ordonnaient à leurs enfants. Le retour est vers Allah le Très Haut, gloire à Lui; Il informera alors Ses créatures de leurs œuvres. Toute la Création retournera à Allah, et toutes les créatures seront interrogées. Tous les hommes, ou plutôt toute l'humanité, et tous les djinns [créatures créées à partir d'un feu sans fumée appartenant au monde de l'invisible] seront interrogés sur leurs actions. *{Nous interrogerons ceux vers qui furent envoyés des Messagers et Nous interrogerons aussi les envoyés.-6- Nous leur raconterons en toute connaissance [ce qu'ils faisaient] car Nous n'étions pas absent}* (7/6,7).

C'est alors qu'Allah mettra en place les Balances, puis que seront pesées les actions de chaque être, bonnes ou mauvaises. Aussi minimes soient-elles, bonnes ou mauvaises, les actions seront minutieusement pesées dans ces Balances par Allah à Qui rien n'échappera. *{Ensuite vers Nous est votre retour, c'est alors qu'on vous énumèrera tout ce que vous faisiez}* (10/23).

Les croyances authentiques ainsi que les œuvres pieuses seront dans la Balance, dans le plateau des bonnes actions alors que les croyances altérées, les mauvaises actions seront, elles, dans la Balance et le plateau des péchés.

Allah le Très Haut remettra alors à chacun son livre, gloire à Lui, comme le montrent ces versets de la sourate Al- Haqqah : *{Quant à celui à qui on aura remis son livre dans sa main droite, il dira : « Tenez, lisez mon livre. J'étais sûr d'y trouver mon compte » Il jouira d'une vie agréable : dans un jardin haut placé - dont les fruits sont à portée de la main. « Mangez et buvez agréablement pour ce que vous avez avancé dans les jours passés. » Quant à celui à qui on aura remis le livre dans sa main gauche, il dira : « Hélas pour moi, j'aurais souhaité qu'on ne m'ait pas remis mon livre, et ne pas avoir connu mon compte... Hélas, comme j'aurais souhaité que [ma première mort] fut la définitive. Ma fortune ne m'a servi à rien. Mon autorité est anéantie et m'a quitté. » « Saisissez le, puis mettez-lui un carcan, ensuite, brûlez-le dans la fournaise ; puis, liez-le avec une chaîne de soixante-dix coudées}* (69/19 à 32)

Ensuite Allah poursuit le récit de la recommandation et de l'exhortation de Loqmân à son fils en disant : *{Ô mon enfant, fût-ce le poids d'un grain de moutarde, au fond d'un rocher, ou dans les cieux ou dans la terre, Allah le fera venir. Allah est infiniment Doux et Parfaitement Connaisseur.}* (31/16)

Il lui enseigne l'unicité d'Allah, lui montrant Son savoir, Sa grandeur et Sa puissance. Son savoir englobe toute chose dans les cieux et les terres. Rien n'échappe à Allah, pas même le poids d'un atome dans les cieux ou sur la terre, ou ce qui est plus petit ou plus grand que cela. Tout est enregistré dans un livre clair. Cette science [cette croyance au tawhid et cette conviction qu'Allah est Omniscient et Omnipotent] était connue de tous les prophètes qui l'ont enseignée aux hommes. Or, c'est d'eux que Loqmân la tient. Il est dit en effet qu'il fut contemporain de Daoud [le prophète David], que la prière et la paix d'Allah soient sur lui. Noh (Noé), Houd, Saleh, Ibrahim (Abraham), puis Moussa (Moïse) et jusqu'à Daoud, que la prière et la paix soient sur eux, tous ont transmis ce savoir : l'unicité d'Allah, la description de Ses Attributs de perfection, notamment qu'Il est capable de toutes choses.

Si bien que rien, qu'il soit insignifiant ou important, n'est au-dessus de son pouvoir sur terre ou dans les cieux. *{Quand Il veut une chose, son commandement consiste à dire : « Sois » et elle est.}* (36/82)

Allah cerne toute chose de Sa science, tandis que Ses créatures n'embrassent de sa science que ce qu'Il veut, gloire à Lui. Chaque atome de la Création, chaque goutte, chaque feuille, Allah connaît toute chose, rien n'échappe à Sa science. *{C'est Lui qui détient les clefs de l'inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît. Et il connaît ce qui est dans la terre ferme comme dans la mer. Et pas une feuille ne tombe qu'Il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la terre, rien de frais ou de sec, qui ne soit consigné dans un livre explicite.}* (6/59).

Allah le Très Haut, gloire à Lui, connaît toute chose dont la science est préservée dans les Tablettes bien gardées et les livres des bonnes et mauvaises actions qu'écrivent les anges au sujet des créatures d'Allah.

Et par Allah, Il n'entreprend pas ces enregistrements par peur d'oublier - Allah est bien au-dessus de cela - mais au contraire Il connaît tout cela avant et après qu'il ne soit écrit. A aucun instant, dans les cieux ou sur terre, le plus petit élément de Sa création ne peut Lui échapper, gloire à Lui. Ces montagnes, ce sable, ces gouttes de pluie, ces mers avec leurs vagues, leurs gouttes, leurs animaux et toutes les créatures qu'elles renferment : Allah, les connaît tous, globalement et dans le moindre détail, qu'ils soient petits ou grands. Son savoir cerne toute chose, gloire à Lui.

Cette croyance, Loqmân l'enseigne à son fils *{Ô mon enfant, fût-ce le poids d'un grain de moutarde, au fond d'un rocher}* au fond d'un rocher dur et compact que personne ne peut pénétrer. Allah sait ce qui s'y trouve et est capable d'extraire ce grain de ce rocher. Puis Il comptabilise les actions des hommes [fussent-elles du poids d'un grain de moutarde et cachées au fond d'un rocher], qu'elles soient bonnes, mauvaises ou commises par erreur, rien n'est perdu auprès d'Allah. *{Certes Allah ne lèse [personne], fût-ce du poids d'un atome. S'il est une bonne action, il la double, et accorde une grosse récompense de Sa part.}* (4/40)

{Ô mon enfant, fût-ce le poids d'un grain de moutarde, au fond d'un rocher} La chose la plus infime, qui ne pèse rien, Allah le Très Haut, gloire à Lui, connaît son poids, sa taille, où elle se trouve, que ce soit dans les cieux, au fond des mers ou à l'intérieur d'un rocher. Certains disent même que c'est un rocher se trouvant à l'intérieur de la terre qui est visé par ce verset, mais il semble qu'il s'agisse, plus généralement, d'un rocher parmi les rochers. Ceci est une hyperbole qui met en relief la puissance du savoir d'Allah le Très Haut et Son pouvoir, gloire à Lui. Et que rien ne peut Lui échapper ou ne peut Lui être caché, même pas le poids d'un atome, gloire à Lui.

Ceci est un point fondamental de la croyance que chaque musulman doit garder à l'esprit à chaque instant de sa vie. Il doit savoir qu'à chaque instant de sa vie Allah le regarde, l'observe, qu'Il connaît parfaitement son état, qu'Il a tout pouvoir sur lui et qu'Il est capable de toute chose, gloire à Lui. Ceci est un élément essentiel du dogme musulman que chacun doit connaître et garder à l'esprit.

Pour cette raison, Loqmân commença par appeler son fils à abandonner l'adoration de toute divinité autre qu'Allah. Il lui ordonna de vouer son adoration à Allah Seul (tawhid) en lui montrant les dangers du polythéisme consistant à associer d'autres divinités à Allah dans Son adoration (chirk). *{Car l'association [à Allah] est vraiment une injustice énorme}*.

Ensuite il lui montre la grandeur d'Allah le Très Haut, béni soit-Il, afin que les faibles d'esprit ne donnent pas d'égaux à Allah. Ceci après avoir montré la perfection d'Allah, et même s'ils ne Le reconnaissent pas, à Lui les plus beaux noms et Lui seul les cerne de Sa science. Le prophète salallahou 'alayhi wa sallam a dit dans une invocation à Son Seigneur « *Je ne peux Te louer [comme Tu le mérites]. Tu es comme Tu T'es loué Toi-même.* » (Rapporté par Muslim).

L'Envoyé d'Allah (salallahou 'alayhi wa sallam) nous a également informé lors d'une fervente invocation à son Seigneur qu'Allah possède d'autres Noms qu'Il enseigne à qui Il veut parmi Ses créatures ou bien dont Il Se réserve la connaissance. Il a dit (salallahou 'alayhi wa sallam) : « *Je t'invoque par tous les noms que Tu T'es attribué Toi-même, ou que Tu as enseignés à l'une de Tes créatures, ou que Tu as fait descendre dans Ton Livre, ou que Tu T'es réservé à Toi-même dans le monde de l'inconnu.* » (Hadith rapporté par Ahmed (3712) et authentifié par Al-Albani (199))

Ces deux choses font partie des Attributs d'Allah : Il est capable de toute chose et Il cerne toute chose de Son savoir. Le musulman ne doit jamais oublier ces deux Attributs divins : Son Omniscience et Son Omnipotence, tout en gardant à l'esprit le reste des Noms et Attributs d'Allah. En effet, plus il se souvient de la perfection d'Allah à travers Ses Noms et Attributs, plus la crainte révérencielle, la peur, la vénération d'Allah, la pudeur envers Lui, l'espoir en Lui, augmentent chez le musulman. Plus le croyant se rappelle les beaux Noms d'Allah et Ses Attributs élevés plus il éprouve ces sentiments et leurs conséquences bénéfiques sur l'âme. Allah accorde à celui dont Il veut le bien cette aspiration à la belle méditation et à ces sentiments nobles et magnifiques.

{...Et n'obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur inattentif à Notre rappel, qui poursuit sa passion et dont le comportement est outrancier} (18/28).

Nous demandons donc à Allah de nous protéger contre cette négligence et cet oubli du rappel d'Allah. Celui-ci ne concerne pas seulement la langue mais aussi et surtout l'oubli de la grandeur d'Allah, de Sa majesté, Sa puissance, Son savoir, Sa connaissance de toute chose, Sa justice, Sa bienfaisance, Sa générosité, gloire à Lui.

Par cette mise au point fondamentale et cette exhortation faite avec insistance à son fils – c'est-à-dire qu'Allah englobe toute chose de Son savoir - Loqmân met en garde ce dernier contre toute désobéissance à Allah le Très Haut, béni soit-Il. Car Allah est à la fois témoin de toute chose et capable de toute chose. Il enregistre chacune de tes actions, et s'Il ne veut pas te pardonner, alors tu périras et si tu Lui as donné des associés dans Son adoration alors ta perte est sûre et certaine.

{Ô mon fils accomplis la prière} (31/17) il n'a pas dit : « prie » mais il a dit « *accomplis la prière* ». Soyez attentif au sens de « accomplis ». Cela veut dire qu'il doit s'appliquer à prier de la meilleure façon, celle qu'Allah, le Très Haut, gloire à Lui, a instituée. Tout d'abord la purification sans laquelle aucune prière n'est acceptée. Il s'agit de se purifier des impuretés mineures ou majeures. « *Allah n'accepte pas la prière de celui qui ne s'est pas purifié.* » (Rapporté par Muslim (224) et Al-Boukhari (135)).

Il est donc obligatoire d'avoir effectué ses ablutions au préalable, les grandes ou les petites. Il est aussi obligatoire de couvrir ses parties intimes et de s'orienter vers la Ka'ba. La prière est par ailleurs constituée de piliers qu'il est indispensable de respecter du début [takbir] à la fin [taslim]. On entame la prière par un takbir par lequel on atteste de la grandeur d'Allah, en disant : « Allah est le plus grand. » Puis on récite la sourate Al-Fatiha [l'ouverture] qui est obligatoire : « *La prière de celui qui n'a pas récité Al-Fatiha n'est pas valable.* » (Rapporté par Al-Boukhari (723) et Muslim (394)).

Puis on s'incline (ruku') de façon à être stable dans cette position.

En effet, la salat qui n'est pas accomplie avec calme et sérénité n'est pas valable. Puis on se relève de façon à se retrouver bien droit en position debout et que chaque vertèbre retrouve sa place. Il ne faut surtout pas s'empresse car la sérénité est indispensable. Puis on se prosterne calmement en restant dans cette position de façon stable. Puis on relève la tête et on s'assoit pour évoquer Allah (dhikr) entre les deux prosternations. On accomplit alors la deuxième prosternation avec quiétude. Il convient d'agir ainsi durant toute la prière comme le Messenger d'Allah (salallahu 'alayhi wa sallam) l'a enseigné à celui qui n'accomplissait pas correctement sa prière.

D'après Abou Houraira, qu'Allah l'agrée, l'envoyé d'Allah (salallahu 'alayhi wa sallam) est rentré un jour à la mosquée. Puis, un homme entra et accomplit une prière.

Après celle-ci, l'homme salua le Prophète qui lui rendit son salut avant de lui dire :

« *Retourne prier car tu n'as pas prié.* » Il repartit mais pria de la même manière.

Il revint vers le Prophète qu'il salua de nouveau. Le Prophète lui répéta : « *Retourne prier car tu n'as pas prié.* » L'échange eut lieu à trois reprises. L'homme lui dit alors « Par Celui qui t'a envoyé avec la Vérité, c'est tout ce que je sais faire, alors apprend-moi ! » Le Prophète (salallahu 'alayhi wa sallam) lui dit : « *Lorsque tu te lèves pour la prière, prononce le takbir [dire : « Allahou akbar »] puis lis ce que tu peux parmi ce que tu as mémorisé du Coran. Ensuite, incline-toi de façon à ce que tu sois stable dans cette position (ruku'), puis relève-toi de manière à te retrouver debout et bien droit. Puis prosterne-toi en restant calmement dans cette position. Puis relève-toi de façon à te retrouver assis de façon stable. Procède ainsi durant toute ta prière.* » (Rapporté par Al-Boukhari et Muslim).

Ses paroles : « *Lis ce que tu peux de ce que tu as mémorisé du Coran.* » sont clarifiées par la parole prophétique : « *Il n'y a pas de prière pour celui qui n'a pas lu la Fatiha [première sourate du Coran].* » Certaines écoles juridiques, comme l'école hanafite, sur la base du premier hadith, disent que le fidèle en prière peut se contenter de lire n'importe quel verset du Coran et même celui-ci : (مَنْهَا مَاتَان) {ils sont d'un vert sombre.} (55/64)

[Ce verset en arabe est composé d'un seul mot] ceci est suffisant "disent-ils".

Nous disons que ceci est une erreur, une mauvaise compréhension car le Prophète (salallahu 'alayhi wa sallam) a expliqué le sens de cette parole par cette autre :

« *Il n'y a pas de prière pour celui qui n'a pas lu Al-Fatiha.* » ainsi que celle-ci : « *Une prière où la mère du coran (Al-Fatiha) n'est pas récitée, est une prière avortée, avortée, avortée, elle est incomplète.* » (Rapporté par Muslim) .

« Avortée » c'est-à-dire morte, comme le fœtus de la chamelle qui fait une fausse couche, il est alors totalement dénué d'un intérêt quelconque...

Tu dois prier en éprouvant un sentiment de crainte et d'humilité envers Allah, gardant à l'esprit Sa grandeur, gloire à Lui, *{Certes, ont réussi les croyants, ceux qui sont humbles dans leur prière...}*. (23/1) Ce qui nous intéresse dans ce verset, c'est le sentiment de crainte et d'humilité durant la prière. Ceci est l'âme de la prière. Une prière où il n'y a ni crainte, ni humilité, ni évocation de la grandeur d'Allah, gloire à Lui, ni méditation dans la récitation, est une prière très défectueuse.

Celui qui prie ainsi ne se voit pas appliquer ce verset *{...ceux qui sont humbles dans leur prière}* (23/2) il est privé des éloges et des compliments qu'il contient.

Efforce-toi donc d'être humble et soumis dans ta prière. Oublie durant celle-ci ce monde. Oublie l'argent, la famille, oublie tout et ne garde à l'esprit que la grandeur d'Allah, gloire à Lui, et médite sur les versets que tu récites, ils augmenteront ta foi.

Puis récite le « tachahoud » [*invocation en fin de prière juste avant la salutation finale*] et prononce la salutation finale.

Conformément à la parole du Prophète : « *Ce qui rend toute chose interdite dans la prière [parler, rire, manger...] c'est le « takbir » et ce qui redonne aux choses leur caractère licite, c'est le « taslim »* (salutation finale). » Tu ne peux donc clôturer cette prière que par la salutation finale : « Que la paix, la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions soient sur vous. » [une fois à droite et une fois à gauche].

Ce salut te concerne toi, mais aussi les anges et chaque serviteur vertueux dans les cieux et sur terre. Cette salutation atteint toutes les créatures d'Allah : les anges, les djinns croyants, les hommes croyants, tout personne vertueuse se trouvant dans les cieux et sur terre reçoivent cette invocation. Donc, tout comme chacun invoque pour lui-même, il invoque aussi pour ses frères et pour les anges. Cette invocation concerne aussi les anges qui eux-mêmes invoquent sans cesse Allah pour nous. Ce salut est donc une compensation de notre part.

Sois donc conscient que cette salutation adressée à toute créature vertueuse t'apporte une énorme récompense. Et certes les actions ne valent que par leurs intentions. Il se peut donc que l'homme prononce ces salutations, oubliant qui il salue, pensant qu'elles ne sont que de simples paroles. Tu dois être attentif au sens de cette salutation que le Prophète (salallahu 'alayhi wa sallam) nous a enseignée.

Tout ce que nous avons vu signifie « accomplir la prière ». Tu dois prier comme le Prophète (salallahu 'alayhi wa sallam) priait et non pas selon tes désirs ou l'avis de telle ou telle école juridique que tu as choisie. Informe-toi, étudie, apprends la manière dont le Prophète priait puis essaie de prier de la même façon. Imagine-toi que le Prophète (salallahu 'alayhi wa sallam) est devant toi maintenant, debout en train de lire, s'incliner, se prosterner et ainsi de suite comme si tu le voyais prier devant toi. Or les compagnons nous ont rapporté chaque geste de la prière du Prophète (salallahu 'alayhi wa sallam) dans les moindres détails. A nous d'apprendre et d'essayer d'accomplir la prière comme lui car personne ne l'accomplissait mieux que lui (salallahu 'alayhi wa sallam).

Et nous devons le prendre pour modèle :

{En effet, vous avez dans le Messenger d'Allah un excellent modèle [à suivre] pour quiconque espère en Allah et au jour dernier et invoque Allah fréquemment} (33/21) .

Loqmân poursuit en disant : {*...commande le convenable, interdis le blâmable et endure ce qui t'arrive avec patience. Telle est la résolution à prendre dans toute entreprise*} (31/17) . Ceci fait partie des devoirs incontournables, et c'est l'authentique voie suivie par les prophètes, que la paix soit sur eux, dans leur appel à l'islam : accomplir la prière, donner la zakat (l'impôt légal), ordonner le bien, interdire le mal et patienter face aux épreuves. Toutes ces choses ont été imposées par Allah à Ses créatures.

Il est donc impératif d'ordonner le bien et d'interdire le mal, d'accomplir la salât, et de faire preuve de patience afin de supporter les épreuves à venir. Le croyant patiente et espère la récompense d'Allah. Il ordonne le bien, la croyance en l'unicité d'Allah et il interdit toute forme d'association à Allah. Il ordonne la prière, la zakât, la piété filiale, le rappel d'Allah. Il ordonne tout acte d'obéissance à Allah, et même les actes surérogatoires car ils font partie des bonnes choses recommandées par la religion. Il les enseigne aux gens en essayant de les rendre désirables à leurs yeux, en les invitant à les mettre en pratique, et en leur montrant le mal qu'encourt celui qui les délaisse. Et interdire le mal, c'est interdire tout acte de désobéissance, les grands péchés ainsi que les petits, toute sorte de perversion.

Le premier mal à interdire est bien sûr le polythéisme, le fait de donner à Allah des associés. Viennent ensuite les innovations religieuses, puis les actes de désobéissance, petits ou grands. Bref le mal est tout simplement ce qui s'oppose au bien. Le bien est ce qui est prescrit par la législation islamique et ce à quoi elle appelle. Tandis que le mal est tout ce que la loi musulmane rejette, méprise, dénonce puis prohibe. Alors ordonne le bien, en commençant par la croyance en l'unicité d'Allah, jusqu'à la plus petite des bonnes actions comme le fait de dégager de la voie publique ce qui pourrait nuire aux gens :

« La foi est constituée de plus ou moins soixante (ou plus ou moins soixante-dix) branches, la plus haute étant l'attestation qu'il n'y a de divinité qu'Allah et la moins élevée de dégager de la voie publique ce qui pourrait nuire aux gens. » (Rapporté par Muslim).

Tu dois donc ordonner le bien, en commençant par l'attestation qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, puis la prière, l'impôt légal, le jeûne, le pèlerinage, la piété filiale, le bon comportement et ainsi de suite jusqu'à arriver à la branche de la foi la moins élevée : dégager de la voie publique ce qui pourrait nuire aux gens. Tout ceci fait partie de la foi et du bien que chaque musulman se doit d'accomplir.

Quant au mal, il s'agit du chirk (polythéisme), des innovations religieuses, des grands et petits péchés, des actes de désobéissance, des comportements pervers. Bref tout ce que condamne la législation islamique ainsi que la raison. Nous entendons ici la raison saine qui demeure en accord avec la législation islamique (chari'a). Tout ceci est condamnable comme les mauvaises coutumes, l'imitation des ennemis de l'islam auxquels il ne faut pas s'attacher. Regardez chez nous, beaucoup de jeunes sortent la tête découverte.

D'où tiennent-ils cela ? De l'occident ! Or, nous devons nous différencier d'eux et non les imiter. *« Celui qui imite un peuple fait partie d'eux. »* (Rapporté par Abou Daoud (4031)).

Avant, sortir la tête découverte était considéré comme un manque de dignité chez les musulmans. A tel point que celui qui se rendait au marché la tête découverte était considéré comme indigne et son témoignage se voyait rejeté. Qu'Allah vous bénisse ! Arrêtez d'imiter l'occident et ses coutumes détestables. N'imites pas les ennemis d'Allah. Nous avons dans l'islam le bien, le bon comportement, les coutumes nobles et élevées.

Tandis que leurs coutumes sont dépravées, ils mangent la viande de porc, s'autorisent ce qui est illicite, le dévoiement de leurs mœurs n'a pas d'égal. Ils ne sont même pas jaloux de leurs femmes ! Comment peut-on alors imiter ces gens qui sont les pires et les plus abjectes des créatures d'Allah. Ne les imitez pas, qu'Allah vous bénisse.

Mais, nous aurons l'occasion de reparler de ces comportements !!!

Puis Loqmân continue son exhortation en disant : *{et ne détourne pas ton visage des gens}* (31/18). Ne te considère pas supérieur aux gens. Lorsque quelqu'un te parle ne détourne pas ta joue ainsi. Ceci est de l'orgueil. Quelqu'un te parle et toi tu l'évites, tu tournes ton visage. Tu es hautin, sans gaieté et sans bonne humeur. Ceci n'est autre que de l'orgueil et de la fierté. Celui qui éprouve cet orgueil tord son cou et détourne son visage des gens, comme le chameau atteint de la maladie nommée sa'ar dont le cou se tord.

Ceci est une condamnation de l'orgueil. Tu dois être modeste, rempli d'humilité devant Allah, le Maître des mondes, humble avec les croyants et te comporter avec les gens de la meilleure manière.

L'orgueil est très blâmable, et il pousse beaucoup de gens au reniement d'Allah. Ils deviennent orgueilleux, ne prêtant aucune attention aux prophètes et n'écoutant pas les versets d'Allah. *{Et quand on lui récite nos versets, il tourne le dos avec orgueil, comme s'il ne les avait point entendus, comme s'il y avait un poids dans ses oreilles. Fais-lui donc l'annonce d'un châtement douloureux.}* (31/7).

L'orgueil est l'une des principales raisons qui poussent les hommes à ne pas croire en Allah, à refuser les enseignements des Messagers et leur message de vérité.

Qu'il s'agisse de l'unicité d'Allah ou de toute autre vérité à laquelle il convient de se soumettre et qu'il ne faut pas rejeter, tout comme il ne faut pas mépriser celui qui nous les apporte. « *L'orgueil c'est l'arrogance face à la vérité et le mépris des gens.* » (Rapporté par Muslim (91)).

L'orgueil est interdit dans tous les cas, c'est un caractère blâmable qu'Allah déteste. Le Prophète rapporte cette parole de son Seigneur (hadith « qoudsi ») : « La fierté est mon manteau « rida » et la grandeur est mon pagne « izar », celui qui me dispute l'un deux, je le jette en enfer. » (Rapporté par Abou Daoud).

Et dans une autre version : « La fierté est mon manteau « rida », celui qui me le dispute, je le brise. » c'est à dire qu'Allah l'anéantit. Ne sois donc pas orgueilleux car : « *N'entrera pas au paradis quiconque aura un atome d'orgueil dans le cœur.* » (Rapporté par Muslim (91))

Combat ton âme pour éviter cet orgueil car c'est un caractère répugnant qui pousse à l'incroyance, au mépris des gens et au rejet de la vérité. C'est pour cela que cet homme plein de sagesse (Loqmân) a exhorté son fils à ne pas se détourner des gens et à ne pas se sentir supérieur à eux. Une personne te parle et toi tu te détournes, la regardant de haut...

Sois modeste ! Tu n'es qu'un être misérable et faible, créé de terre, issu de sperme impure. Tu vas aux toilettes chaque jour, tu y fais tes besoins. Comment peux-tu être orgueilleux, te sentir au dessus des gens alors que tu vis ainsi, pour qui te prends-tu ? Puis si une épine te pique, tu pleures, comment peux-tu mépriser les gens ?

L'homme se doit de rabaisser son âme si celle-ci s'enorgueillit ou prend de la hauteur. Il lui rappelle sa bassesse, sa mesquinerie. Or parmi les gens les plus méprisables figurent les orgueilleux. Et je jure par Allah qu'en ce qui me concerne, je ne méprise que les orgueilleux et les menteurs. Par Allah, lorsque je vois le plus faible des êtres, je me dis : celui-là est meilleur que moi. Par contre l'orgueilleux, quel qu'il soit et quel que soit son niveau, est à mes yeux le plus insignifiant et le plus méprisable des êtres. Il n'y a pas plus méprisable que l'orgueilleux, car il s'enorgueillit alors que son comportement et son âme sont bas et abjectes.

Puis l'exhortation de Loqmân se poursuit par ces paroles : *{et ne foule pas la terre avec arrogance, car Allah n'aime pas le présomptueux plein de gloriole.}* (31/18)

Ne soit pas vaniteux, ne soit pas prétentieux, défauts qui sont les fruits de l'orgueil. Tout comme la démarche arrogante, la vanité, la prétention, la présomption.

{Allah n'aime pas le présomptueux plein de gloriole} Il se sent supérieur aux gens par son lignage, son rang, son argent, son autorité, son savoir, par toute chose. Allah déteste ce comportement abominable et indigne. Allah déteste ces gens, les méprise, les dédaigne et leur réserve, à cause de ce comportement, le plus douloureux des châtiments. Si Allah ne t'aime pas, qu'est-ce que cela signifie ? Cela veut dire que tu es l'ennemi d'Allah, rempli d'orgueil, de vanité, de prétention, d'impudence avec les gens pour n'importe quelle raison qui nourrit ton orgueil.

{Et ne foule pas la terre avec orgueil, tu ne sauras jamais fendre la terre et tu ne pourras jamais atteindre la hauteur des montagnes !} (17/37)

Qui es-tu ? Et même si tu pouvais atteindre la hauteur des montagnes, il t'est interdit de t'enorgueillir. Et même si tu pouvais fendre la terre jusqu'à atteindre la septième terre, tu ne dois pas être orgueilleux. En effet, tu n'es qu'une pauvre créature, et parmi les droits d'Allah sur toi, il y a le fait que tu sois modeste. Allah t'a imposé l'humilité et t'a interdit l'orgueil. L'islam combat farouchement tous les mauvais comportements tels que la grossièreté, le mensonge, la trahison, la fraude, l'orgueil.

Il est alors de notre devoir de les rejeter et d'éduquer les gens afin qu'ils aient un comportement inverse, un comportement qu'Allah aime et agrée pour nous. Le bon comportement fait partie des œuvres qui pèseront le plus dans la Balance, le Jour de la résurrection. Le croyant dont la foi est la plus parfaite est celui qui a le meilleur comportement. Le Messager d'Allah a été envoyé pour parfaire les beaux caractères, ces comportements qui étaient présents chez les prophètes comme la pudeur.

Le Messager a dit : « *Parmi ce que les gens ont hérité de l'enseignement des premiers prophètes il y a : si tu n'as pas de pudeur, alors fais ce qu'il te plait.* »

(Rapporté par Al-Boukhari (5769)).

La pudeur – ô mes frères - est un caractère sublime et l'une des branches de la foi. Elle empêche l'homme de désobéir à Allah et d'avoir un comportement honteux. La pudeur est un caractère noble et magnifique que l'homme se doit de posséder car elle est l'un des meilleurs moyens pour éviter de désobéir à Allah et d'avoir un comportement méprisable. C'est pour cela que les prophètes ont dit :

« *Parmi ce que les gens ont hérité de l'enseignement des premiers prophètes il y a : si tu n'as pas de pudeur, alors fais ce qu'il te plait.* » (Rapporté par Al-Boukhari).

Celui qui donne des associés à Allah n'éprouve aucune pudeur devant Allah, tout comme l'innovateur en religion qui ne respecte pas cette législation que le Prophète a établie. Le caractère de l'homme immoral est également méprisable et il n'a envers Allah aucune pudeur.

Ô mes frères ! La pudeur est primordiale, on doit rejeter les comportements grossiers et détestables. Sachez cela et mettez-le en pratique dans votre vie quotidienne, qu'Allah vous bénisse. Je vous rappelle le hadith concernant la délégation de Abd-al-Qays. Celle-ci était venue voir le Prophète (salallahu 'alayhi wa sallam).

Ils se sont arrêtés à proximité du Baq'i [le cimetière de Médine] où ils ont laissé leurs montures, puis ils sont immédiatement allés voir le Prophète (salallahu 'alayhi wa sallam). Al-Achaj, quant à lui, est resté et s'est attardé. Il a revêtu ses plus beaux habits puis s'est rendu auprès du Prophète d'un pas serein et l'a salué. Le Prophète (salallahu 'alayhi wa sallam) lui dit alors : « *Il y a chez toi deux qualités qu'Allah aime : l'indulgence et la douceur.* » Ces deux qualités s'opposent à la sottise et à la stupidité. Faites très attention à ce qui pourrait s'opposer à ces deux qualités. Al-Achaj demanda dit alors : « *Ô Messenger d'Allah, deux qualités que j'ai acquises ou bien sont-elles innées en moi ?* » Il répondit (salallahu 'alayhi wa sallam) : « *Deux qualités innées en toi.* » Al-Achaj dit alors : « *Louange à Allah qui m'a créé avec deux qualités qu'Il aime.* » (Rapporté par Abou Daoud (5225) et Muslim (17)).

Allah aime la douceur et l'indulgence et Il déteste la précipitation, la sottise ainsi que tout ce qui va à l'encontre de ces deux qualités. Efforcez-vous donc de vous parer de ces deux qualités aimées d'Allah.

Retenez cette parole prophétique : « *Il y a en toi deux qualités qu'Allah aime, l'indulgence et la douceur.* » Si l'homme se trouve dépourvu de ces choses essentielles, il se doit de s'éduquer afin de les acquérir. « *Celui qui s'abstient des choses illicites, Allah l'en éloigne, celui qui se veut patient, Allah le préservera et celui qui se contente de peu, Allah l'enrichira. Et personne n'a obtenu de don meilleur et plus grand que la patience.* » (Rapporté par Al-Boukhari (6105)).

Sois donc patient, indulgent, sage et adopte un bon comportement.

Par tes efforts sur toi-même, tu peux changer et acquérir ces qualités, si Allah le veut, comme l'indique le hadith : « *Deux qualités que j'ai acquises ?* »

On en déduit que l'indulgence et la douceur peuvent naître chez celui qui s'éduque et cherche à bien se comporter. L'âme est sujette à l'éducation, bonne ou mauvaise. Si on lui apprend le mal, celui-ci va croître en elle puis devenir une habitude jusqu'à qu'il fasse partie de son caractère. Nous demandons à Allah de nous protéger de cela.

Tandis que si l'âme est habituée aux bons comportements, son caractère se forgera en fonction de ceux-ci, jusqu'à devenir une partie de sa vie, et une chose acquise en elle.

Retenez ces recommandations : l'unicité d'Allah, la lutte contre toute forme d'association, l'accomplissement de la prière, ordonner le bien et interdire le mal, les comportements vertueux et nobles, combattre l'orgueil, la vanité, l'arrogance et ce genre de comportements. Apprenez l'indulgence, la douceur et le bon comportement.

Etudiez-les dans le Livre d'Allah et la sunnah du Prophète (salallahu 'alayhi wa sallam) .

Car ce bon comportement est un élément important de l'islam et le message essentiel de nos anciens prédécesseurs. Grâce à lui, votre appel à l'islam se propagera et Allah élèvera votre rang auprès des gens. Au contraire, par un mauvais comportement, l'appel à l'islam est condamné à l'échec, il est enlaidi aux yeux des gens.

Par conséquent, appelez les gens à l'islam de la meilleure manière. *{Par la sagesse et la bonne exhortation appelle [les gens] au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon.}* (16/125) . Ne discute avec les gens – y compris les non musulmans - que d'une belle manière, avec un bon comportement : sans insultes, sans outrages, sans mépris, sans dédain, sans critiques, sans cris, sans vacarme, rien de tout cela.

{Sois modeste dans ta démarche, et baisse ta voix, car la plus détestée des voix, c'est bien la voix des ânes »} (31/18) .

{Sois modeste dans ta démarche} c'est-à-dire ne t'empresse pas, et *{baisse ta voix}* c'est-à-dire n'élève la voix que par nécessité.

Loqmân poursuit en lui disant : *{car la plus détestée des voix, c'est bien la voix des ânes »}*. Si tu élèves la voix sans une nécessité impérieuse qui t'oblige à l'élever de façon limitée et adéquate, tu ressembles alors aux ânes. Les savants en ont déduit qu'il était interdit d'élever la voix, car Allah a assimilé celui qui le fait au plus vil des animaux. N'élève donc la voix que de ce qui est nécessaire. « *Il ne nous sied pas d'être comparé à de mauvaises choses.* » (Rapporté par Al-Boukhari (6574). S'il y a auprès de toi une ou deux personnes et que tu cries et élèves la voix, qu'espères-tu ? Ta voix ressemble à celle de l'âne ! La voix doit être élevée suivant le besoin.

Tout comme la démarche, elle doit être équilibrée, moyenne c'est-à-dire modérée. Ne marche pas de façon nonchalante et ne t'empresse pas comme les gens distraits. Fais que ta démarche soit entre les deux car telle est la démarche des croyants. *{Les serviteurs du Tout Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur terre, qui, lorsque les ignorants s'adressent à eux, disent : « paix »}* (25/63). Lorsque les gens leur tiennent des propos stupides, ils répondent par des paroles respectueuses, de paix, de conciliation, qui repoussent le mal de la meilleure manière.

Nous demandons à Allah, le Très Haut, béni soit-Il, de nous accorder, à vous et à moi, un savoir utile, de nous permettre d'accomplir des œuvres pieuses et d'avoir un bon et beau comportement aimé d'Allah. Et j'espère, mes frères, que nous accorderons toute notre attention à ces cours bénéfiques. Car où est l'utilité d'assister à ces cours tous les jours si on ne les met pas en pratique et si nous donnons une mauvaise image de notre appel à l'islam, où est l'intérêt ?

J'implore Allah de me placer, ainsi que vous, parmi les savants qui mettent leur savoir en pratique et qui ont un noble comportement. Certes notre Seigneur entend et répond aux invocations, et que les prières et la paix d'Allah soient sur notre prophète Muhammad sur sa famille et ses compagnons.

Qu'Allah récompense tous ceux qui ont participé à la retranscription de ce cours, sa traduction et sa propagation, qu'Allah préserve shaykh Rabee' ainsi que tous les savants de la sounnah. Qu'Allah pardonne à tous les musulmans, et qu'Il nous guide sur la voie droite.